

Contrats aidés :
Un « plan social » sans précédent
600 suppressions dans l'académie de Paris.
Pour un réemploi de tous les contrats aidés
Titularisation et un vrai salaire

Les mesures annoncées par le gouvernement concernant les contrats aidés se traduiront par la suppression de 100 000 contrats aidés (CUI-CAE) dans les communes, les hôpitaux, dont 20000 dans l'Education nationale et près de 600 emplois pour l'académie de Paris, pour le seul dernier trimestre 2017. Au premier janvier 2017 ce sont 11000 contrats aidés (CAE) qui seraient à nouveau supprimés.

Dans les établissements scolaires du premier comme du second degré, bon nombre de missions sont confiées à des personnes en contrats aidés (AESH pour les enfants handicapés, aide à la direction dans les écoles, surveillance...). De plus, les collectivités locales ont recours à ces contrats précaires pour la restauration, le nettoyage et l'entretien des locaux, le périscolaire...Déjà des personnels sont purement et simplement congédiés à Henri IV, P. Valéry, Montaigne, Modigliani, Varèse, Apollinaire, E Quinet, M. Deprez, J. Ferry, Chennevière-Malézieux, S. Germain, L. Armand, Turgot, T. Mann, P. Poiret, Pierre Mendes France, Colette Besson, Jean Perrin ou Robert Doisneau...

Nos organisations dénoncent un « plan social » qui plus est, est d'une ampleur sans précédent, frappe les personnels les plus précaires et compromet le bon fonctionnement des écoles, des collèges et des lycées.

Comment assurer le bon fonctionnement des cantines, des écoles, la prise en charge d'élèves... si les personnels chargés d'effectuer ces missions indispensables voient leurs emplois supprimés ?

La FNEC FP FO Paris, la FTE CNT 75, le SDEN CGT 75 et Sud éducation Paris, appellent les personnels à se rassembler devant le rectorat de Paris mercredi 18 octobre à 14h30 pour exiger :

Le Réemploi de tous les contrats aidés
Transformation en emplois statutaires pour permettre leur
titularisation et pérenniser ces missions de service public

